



Deli routier suspicion d'abus de pouvoir

Par **Khromes007**, le **19/03/2015** à **15:46**

Bonjour je passe demain à la gendarmerie après un deli routier pour un second dépistage alcoolique qui aurait dû se dérouler 5 jours après les faits. Mais qui s'est déroulé 9 mois auparavant le gendarme m'a fait faire une prise de sang à l'hôpital faute de ne pas pouvoir souffler car j'avais un côté cassé il m'a ensuite ramené chez moi sans prendre de papier sans me dire mon taux d'alcool et en ne me faisant rien signer vu que le domicile était celui de ma sœur il n'a pas réussi à retrouver ma trace que 9 mois après suite à ça la gendarmerie est rentrée dans mon domicile pour m'interpeller mais je suis presque sûr qu'il n'en avait pas le droit est-il possible de leur demander le duplicata de la commission rogatoire car de ce que j'ai vu il pouvait m'interpeller et faire usage de la force mais pas rentrer dans mon domicile j'ai été ensuite mis en cellule de dégrisement car j'avais consommé de l'alcool chez moi est-il possible de leur demander un double de mon dossier pour l'avocat et de la commission rogatoire merci de vos réponses cordialement

Par **moisse**, le **19/03/2015** à **15:54**

Bonsoir,
Votre avocat, puisque vous en évoquez un, se chargera de vérifier chaque élément de procédure et pourra entrer en possession de la totalité des pièces du dossier.